



CHROMATIC®



Définition

Peinture de sol époxy en phase aqueuse bi-composante pour la protection des sols et murs intérieurs

Domaines d'emploi

- Intérieur
- Protection et décoration de sols et murs de type industriels, de parkings, garages et entrepôts.
- Travaux neufs et rénovation.

Spécificités

- Bi-composant en phase aqueuse
- Teintable dans toutes les teintes des nuanciers Chromatic® ou RAL®
- Peut être rendu antidérapant par ajout de charges ou anti glissant
- Peut être recouvert d'une peinture de finition polyuréthane pour un usage en extérieur

Points forts

- Sans odeur de solvant
- Très bonne résistance à l'abrasion.
- Bonne résistance aux pneus chauds
- Bonne résistance aux agents chimiques.
- Attestation Excell + : particulièrement adapté pour une utilisation en milieu agro alimentaire

Caractéristiques

Aspect du film sec	:	Satiné
Brillant spéculaire (Norme ISO 2813)	:	15-25% sous 60°
Extrait sec en poids (en blanc)	:	47 % (± 2 %)
Densité (masse volumique à 20 °C)	:	1,25 (± 0,05) g/cm ³
Rendement moyen	:	6 à 9 m ² /L
Épaisseur moyenne du film sec	:	50 à 80µm
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.)		
Sec au toucher	:	4 h
Recouvrable	:	Minimum 24 heures/maximum 12 mois. Circulation piétons : 2 jours. Circulation garage : 4 jours
Teintes	:	Toutes teintes du nuancier Chromatic® et RAL®
Conditionnements	:	4L (2L base + 2L durcisseur) 10L (5L base + 5L durcisseur)



Mise en œuvre

Supports admissibles

Préparation du mélange :

Mélanger la base pour homogénéisation puis incorporer le durcisseur (ratio base/durcisseur 50/50) sous agitation mécanique à vitesse < 300 tr/min. Le délai de mûrissement à respecter à 20°C avant utilisation du produit est de 20 minutes.

Procéder à la dilution éventuelle du produit après le délai de mûrissement.

La durée d'utilisation du mélange à 20°C après incorporation du durcisseur est de 1h30, délai à respecter impérativement afin d'obtenir un aspect homogène et les performances optimales du produit après séchage.

Préparation des fonds

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201 (réf DTU 59-1) pour les surfaces verticales et NF P 74203 (réf. DTU 59-3) pour le sol. Dans tous les cas, le support devra être sain, sec et propre avant mise en peinture.

Sur béton ou ciment : élimination des laitances et des produits de cure par tous moyens appropriés (ponçage, surfaçage), dépoussiérage.

Sur support bitumineux stabilisé : lavage, séchage.

Sur anciennes peintures adhérentes et compatibles de type époxy, alkyde uréthane, acrylique : dépolissage des surfaces, dégraissage suivi d'un rinçage soigné à l'eau claire et séchage

Systèmes d'application

- Sur sols béton et dérivés : Appliquer 1 couche de Sigmasol epoxy préparé (base + durcisseur) dilué à 20% et appliquée de préférence au rouleau + 1 à 2 couches en finition en fonction de la sollicitation. (2 couches de finition sur les zones de circulation)
- Sur les murs : Appliquer 1 couche de Sigmasol epoxy préparé (base+durcisseur) dilué à 20% et appliquée de préférence au rouleau + 1 couche en finition.

SYSTÈME ANTIGLISSANT : AJOUT DE CHARGES SYNTHÉTIQUES

1 – Appliquer 1 à 2 couche de peinture sol selon le système décrit ci-dessus.

2 – Sous agitation lente, Incorporer la charge à une concentration entre 2 et 4% dans la base avant l'ajout du durcisseur, pour application de la 3ème et dernière couche.

Ce composant reste en suspension dans la peinture et ne sédimente pas, tout en conférant au système un bon pouvoir antiglissant, une bonne résistance mécanique et une bonne résistance à l'abrasion.

SYSTÈME ANTIDÉRAPANT : AJOUT DE CHARGES MINÉRALES de type Quartz ou Silice

1 – Saupoudrer la 1ère couche de peinture fraîche de sable sec et calibré à saturation .

2 – Après séchage, éliminer l'excédent de silice non adhérente par simple balayage.

3 – Appliquer ensuite une à deux couches de finition pour enrober les grains de sable.

Le revêtement sera plus ou moins antidérapant selon la granulométrie choisie (détermine également l'esthétique finale).

Dans le cas de système anti glissant ou anti dérapant, Il est fortement conseillé d'effectuer préalablement une surface d'essai afin de juger de l'effet obtenu.



De part la structure apportée afin d'obtenir l'effet anti glissant et anti dérapant, ce type de système peut induire la nécessité d'un entretien plus régulier et plus poussé des surfaces.

Matériel d'application

Brosse ou rouleau polyamide texturé 12 mm Pistolet sans air : buse 15 à 17/1000e de pouce, pression 15 à 20 MPa (150 à 200 bars)

Dilution

Brosse rouleau : 0 à 20 % selon la mise en œuvre - Pistolet : 5 à 10%

Nettoyage du matériel

Eau

Observations

Conditions limites d'application :

La température du support doit être comprise entre +10°C et +30°C et doit être de +3°C au-dessus du point de rosée. L'humidité du support doit être inférieur à 4 %.

La température ambiante doit être comprise entre 10°C et 35°

Il est nécessaire de bien mélanger le produit avant utilisation afin de garantir son homogénéité.

Classification

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 6b2.

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/j) : 140 g/l (2010). Ce produit contient maximum 132 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants et des diluants éventuels préconisés sur notre fiche descriptive.

Emission dans l'air intérieur : A+

Conservation

2 ans en emballage hermétique d'origine non ouvert

Hygiène et Sécurité

La fiche de données de sécurité est disponible sur le site : www.quickfds.com

La fiche technique est également disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr
